Guide pratique 2026

Magné
Marais Poitevin

- Vie Quotidienne
- Santé
- Commerces
- Bâtiments
- Tourisme
- Services pratiques
- Associations

PRINTEMPS PEINTURES
Mathias PRINTEMPS
Peinture - Décoration intérieure
Ravalement de façade

AVANT

APRÈS
280 rue de Bois Berthier
79410 ÉCHIRÉ
ZA La Chaume aux Bêtes
79460 MAGNÉ
05 49 25 27 35 - 06 80 33 91 91
mathias@printemps-peintures.fr

HF AUTO SERVICE
Gérant : Henrique Ferreira
Tél. 05 16 25 28 01
Mobile : 07 78 35 61 48
email : hfauto79@gmail.com
HORAIRES
du lundi au vendredi
8H30-12H
14H-18H
138 Route de Tout Y Faut
79460 Magné

Sommaire

Vie Quotidienne.....5
Santé.....7
Commerces.....9
Bâtiments.....13
Tourisme.....14
Services pratiques.....16
Associations.....33

Photos en couverture :
50 ans du groupe scolaire «les Hirondelles»,
Jardin qui bourdonne,
Tableau de Jean-Marie ZACCHI,
Pose de la 1ère pierre de la Résidence Seniors.

Nous remercions chaleureusement les associations qui ont permis l'élaboration de ce guide pratique ainsi que l'ensemble des partenaires qui en ont permis la réalisation.
• Réalisation / régie publicitaire : France Régie Éditions - Agence poitiers - info@france-regie-editions.fr
• Crédits photos : Mairie de Magné.
Les erreurs ou omissions qui auraient pu subsister dans ce guide pratique, malgré le soin et les contrôles de la Mairie de Magné, ne sauraient engager sa responsabilité. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour une prochaine édition.

Vie quotidienne

Numéros utiles / Urgences

SAMU Urgences médicales ..... 15 ou 112
POMPIERS 18
POLICE SECOURS 17
APPEL URGENCES personnes sourdes et malentendantes 114
Gendarmerie Frontenay R/Rohan 05 49 04 50 03
Centre anti-poison de Bordeaux 05 56 96 40 80
Centre Hospitalier de Niort 05 49 32 79 79
Mairie de Magné 05 49 35 71 80
Astreintes urgences (17h30-8h, week-end et jours fériés) 06 84 41 66 29
Séolis 0 969 397 901
Dépannage électricité 0 969 321 411
GRDF 0 969 324 324
Dépannage gaz 0 800 47 33 33
Syndicat des Eaux du Vivier 05 49 78 74 74
Dépannage eau 06 76 98 75 31
CAN Assainissement 05 17 38 79 00
Dépannage en semaine, de 8h à 12h et de 13h à 17h 06 07 41 49 10
Dépannage en dehors de ces périodes 06 77 64 15 74
CAN Déchets ménagers 0 800 33 54 68
Agence Régionale de Santé 79 ..... 05 49 78 70 08
Taxi ambulance BOINIER 05 49 79 35 24

Mairie

Square Saint Germain
05 49 35 71 80
mairie@ville-magne.fr
www.ville-magne.fr
communeDeMagne79460
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h
Mardi : fermé au public
Le 1er samedi de chaque mois : 9h-12h
Les élus tiennent une permanence le premier samedi de chaque mois en mairie sans rendez-vous, de 9h à 12h (sauf en juillet et août).
Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.
Le maire reçoit en mairie sur rendez-vous.

IntraMuros

Service urbanisme

05 49 35 15 91
urbanisme@ville-magne.fr

Médiathèque

L'Île aux livres
295 avenue du Marais poitevin (entrée rue de Béthanie)
05 49 79 63 75
biblio.magne@agglo-niort.fr
Mardi : 15h30-18h
Mercredi : 14h-18h
Vendredi : 15h30-18h
Samedi : 10h-12h30 et 13h30-16h

Déchèterie communautaire

1 allée de l'Artisanat
05 49 34 69 38
Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi : 14h-18h
Jeudi : fermé

Agence postale

21 rue de la Reine des prés
05 49 34 07 32
Fermée le lundi
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Le samedi : 9h-12h

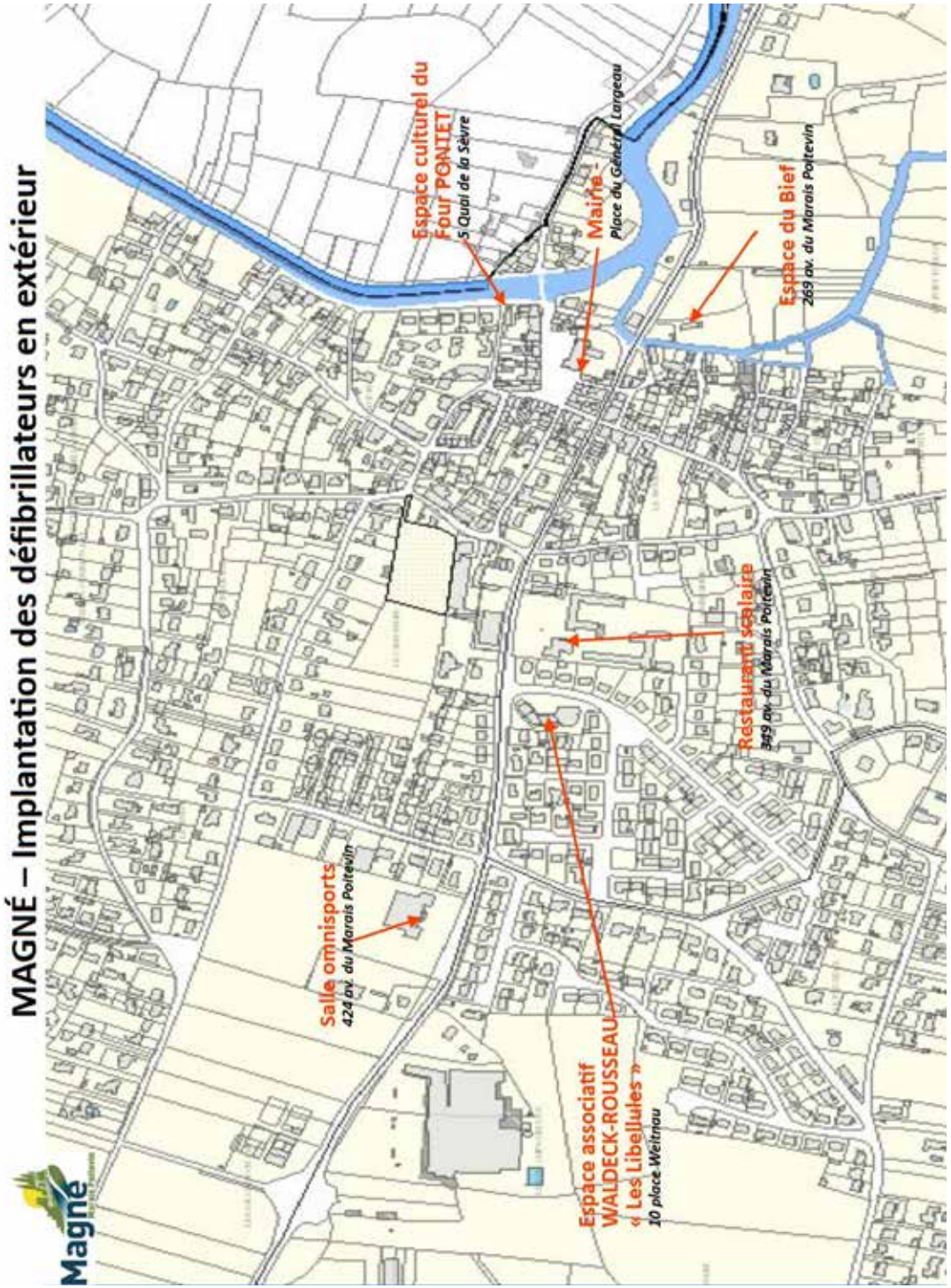

Santé

Étiopathe

Nicolas CHEVALLIER
16 rue de la Reine des prés
06 27 91 34 76

Infirmier - Soins à domicile

Philippe BIRAUD - Christelle BERGEON
Françoise GELOT
1 place du Général Largeau
06 85 58 64 62

Luxopuncteur et Hypnothérapeute

Florence COUDEVILLAIN
38 rue du Clouzis
06 75 34 27 00

Hypnothérapeute

Betty TRICOIRE
79 rue du Pinier prolongée
06 87 62 71 44

Naturopathe

Delphine LIMOSIN
27 che. des Chenevières
06 22 21 74 77

Opticien - Atol

Stéphane BRUNET
Galerie Super U
463 av. du Marais poitevin
05 49 79 51 48

Maison de santé

3 rue des Iris

- **Médecins généralistes** 05 49 35 72 51

Dr DESNOUHES Alexandre - Dr GENDRE Sébastien
Dr GRAND-JEAN Jérémy - Dr BABIN Estelle
Dr ISERT-LEMOINE Cécile

Dentistes 05 49 79 19 71

Dr PORUMB Mihai - Dr SAADA Ons

- **Infirmiers - Soins à domicile** 05 49 79 09 61

ARCHAMBAULT Frédérique - GAUVIN Karine
GUILLEMET - MORIN Agnès - GALLIOU Rosanne

- **Kinésithérapeutes** 05 49 35 77 05

BERGER Léocadie - BALQUET Charlotte
WENDLING Arthur - BUFFETEAU Marine
STANZCAK Monika - KEPINSKI Daniel
TILLY Nolwen - GOURAUD Laurie

- **Orthophonistes** 05 49 27 26 48

TAPHANEL Johanne - VANHOVE Audrey
LEBELTEL Maëlle

- **Psychologues**

TRANVOUEZ Gaëlle 05 49 26 96 72
MAHIEU Solène 07 76 11 74 84

Pharmacien

Marie DUMONT
Galerie Super U
459 av. du Marais poitevin
05 49 35 72 53

MAGNÉ AUTOMOBILES SARL
AGENT PEUGEOT | MÉCANIQUE | CARROSSERIE | PEINTURE
TOUTES DÉMARCHES CARTE GRISE

ZA 23 chemin des Ajoncs - 79460 MAGNÉ
Tél. 05 49 35 72 09

Décrivez-nous la maison de vos rêves !

Un château de 800 m2 ,
14 chambres, 8 salles de bains...
Pour Bernon et Minon, la **maison** de vos **rêves** est surtout un lieu **adapté** à votre **vie**, vos **comportements** et vos **ambitions**.
Qu'il s'agisse de **rénovation**, **d'extension** ou de **construction** d'habitation **ossature bois** ; nous sommes à votre écoute pour **concrétiser** votre **rêve** dans votre **réalité**.

05 49 35 78 74
bonjour@bernon-et-minon.fr
MAGNÉ (79)

www.bernon-et-minon.fr

BERNON ET MINON

Expert en ossature bois

Commerces

Agence immobilière

Envie d'immo
Florent GIRAUD
31 rue de la Reine des prés
05 16 81 48 18

Aménagements paysagers

Bertrand paysage
Florian BERTRAND
19 chemin des Ajoncs
05 49 35 73 86

Assurance

Mutuelle de Poitiers
Bertrand PÉTORIN
20 rue de la Reine des prés
05 49 35 90 14

Banques

Crédit agricole
23 rue de la Reine des prés
09 74 75 76 77

Crédit mutuel
455 av. du Marais poitevin
05 49 26 25 20

Banque postale
21 rue de la Reine des prés
0890 260 100

Boulangeries

Le Fournil du Marais Poitevin
Vincent DEBORDE & Aurélie JOSENSI
341 av. du Marais poitevin
05 49 35 71 83

La Pistorelle
Alexandre & Annie GOICHON
37 Grande Rue
05 49 35 70 58

Boutiques de créateurs

Marais créations
Lydie BÉNICOURT & Émilie RICHARD
Galerie Super U
463 av. du Marais poitevin
05 49 26 06 61

Boutique de vêtements

La boutique du 36
Aurélie JEAN
370 av. du Marais poitevin
06 74 10 96 74

Coiffure

Imagin'hair
457 av. du Marais poitevin
05 49 35 96 67

L'Atelier
15 bis av. du Marais poitevin
05 49 08 15 31

Conduite

DSB Conduite
290 av. du Marais poitevin
05 49 35 26 20

Contrôle technique automobile

Contrôle technique du Marais
Arnaud MICOU
2 allée de l'Artisanat
05 49 24 40 93

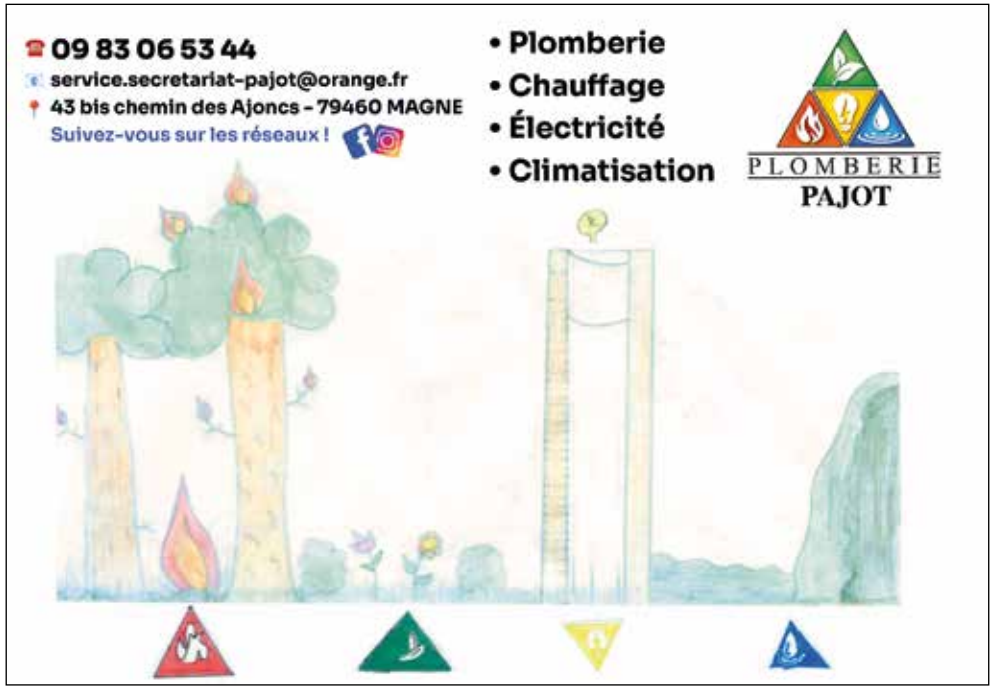

Correspondants de presse

La Nouvelle République
Jacqueline BRANGER
06 22 20 47 02
brangerj.nrmagne@gmail.com

Le Courrier de l'Ouest
André RÉAULT
05 49 35 73 54
areault@wanadoo.fr

Epicerie Fine / Traiteur / Restauration

Le Boeuf café
463 av. du Marais poitevin

Les Tontons Traiteurs
38/40 Grande Rue
09 86 43 57 03 / 07 85 99 37 62

Esthétique

L'instant cosy
Mandy & Charlène
Galerie Super U
463 av. du Marais poitevin
05 49 24 37 23

Garagiste

Magné Automobiles
Agent Peugeot
Nicolas FALLOURD
23 chemin des Ajoncs
05 49 35 72 09

HF auto service
Henrique TEXEIRA FERREIRA
138 route de Tout Y Faut
07 78 35 61 48

Horloger

Dominique ENAULT
87 chemin de la Fontaine
Sainte Macrine
05 49 35 23 93

Informatique

G informatique
Gwenaël BONNEAU
12 rue du Héron cendré
06 48 82 46 36

Location d'espaces professionnels

Écospace du Marais
4 allée de l'Artisanat
05 49 08 19 71

Métiers de la distribution

Les formations du Marais
15 rue des Oiseaux
05 49 35 39 01

Motoculture

ARCM
Atelier Réparation
Cycles & Motoculture
Christophe FOREST
16 allée de l'Artisanat
05 49 24 47 63

Office notarial

Maître Catherine BOUËDO
22 rue de la Reine des prés
05 49 35 90 02

Poêles et cheminées

Evergie
Fabrice CORNUEAU
10 allée de l'Artisanat
05 49 05 67 19

Photographes

Photos d'L
Aurélie GAREIL
06 74 10 96 74

Olivier Martin photo
72 che. du Verdonnier
06 84 48 70 42

Produits locaux & régionaux

La Ferme en colis
34 rue de la Reine des près
06 80 15 00 43

La Cabane maraîchine
61 av. de la Repentie
05 49 35 73 73

Restauration

Brasserie de la Repentie
55 av. de la Repentie
05 49 35 92 05

Le Troquet / Le Maraîchin
34 rue de la Reine des prés
05 49 79 25 98

Repères
24 av. du Marais poitevin
05 49 24 37 33

Le bouche à oreilles
26 av. du Marais poitevin

Le Chêne vert
49 Grande Rue
05 49 35 70 59

La Crêperie du Bief
270 av. du Marais poitevin
05 49 25 96 72

Supermarché

Super U
Julien PACAULT
463 av. du Marais poitevin
05 49 35 75 12

Tabac - Presse - Loto

Tabac Presse La Chaume
Flore-Anne & Grégory FABRE
14 rue de la Reine des prés
05 49 76 11 52

Toilettage pour chiens

Alexandra toilettage
13 rue du Grand Port
05 49 35 21 00

Traiteur à domicile

Port Philibert
Maryse MASCARO
06 20 29 19 27

CAISSE CRÉDIT MUTUEL
MAGNÉ COULON
455 avenue du Marais Poitevin
79460 MAGNÉ
3911202@creditmutuel.fr
Tél : 05 49 26 25 20

AU PLUS PRÈS DE VOS PROJETS, AU PLUS PRÈS DE VOUS.

Crédit Mutuel

CFCMO - RCS La Roche/Yon B 307 049 015 - Crédits photo : CMO, Getty Images, 2025.

Bâtiments

ABC - Dessin
Assistance Bâtiment
Création Dessin
Franck MARIONNEAU
146 route de Jousson
07 72 33 89 19

ADI-TEAM
Peinture - Décoration (ext/int)
Ravalement de façade
Mathias PRINTEMPS
Allée de l'Artisanat
05 49 25 27 35
06 80 33 91 91

Altopann'
Énergie renouvelable
Climatisation - Électricité
Plomberie
Thierry PLANTEY
32 rue du Grand Port
06 16 33 75 81

Attila Niort
Couverture - Étanchéité
37 chemin des Ajoncs
05 86 08 00 77

BERNON & MINON
Maisons ossature bois
Menuiserie - Charpente
Vincent BERNON
Christophe MINON
556 av. du Marais poitevin
05 49 35 78 74
06 11 68 45 14

ELEC HOME S.R.
Électricité & Peinture
Rudzik SAFARIAN
378 av. du Marais poitevin
07 66 70 44 03

HARI Menuiserie
Harisson ROBIN
14 chemin de la Chevalerie
06 47 87 04 98

KANOPY
Construction ossature bois
Isolation
113 rue du Moulin
05 49 24 03 27

DLS Constructions
Couverture - zinguerie - charpente - isolation des combles - maçonnerie - rénovation
16 allée de l'Artisanat
06 41 60 26 69

MAGALHAES Philippe
Charpente - Cloison - Isolation
Menuiserie
11 chemin de la Chaume
aux Bêtes
05 49 04 00 79
06 75 77 67 20

PC Distribution
Plomberie - chauffage
Sébastien MARTINEZ
542 av. du Marais poitevin
05 49 33 43 18

MARAIS ÉLEC
Électricité générale - Chauffage
Domotique - Automatisme
Éric CHARRIER
8 Clos du Clouzis
09 80 58 89 91
07 82 68 92 22

PJM SARL
Maçonnerie - Charpente
Couverture - Ouvertures
Cloisons - Piscines
Philippe & José MAGALHAES
12 allée de l'Artisanat
06 27 26 81 50
06 24 78 28 20

PLOMBERIE PAJOT
Sébastien PAJOT
43 bis chemin des Ajoncs
09 83 06 53 44
06 98 41 29 75

SANIT CHAUF ÉLEC
Jérémy DIETRE
2 allée de l'Artisanat
Box 15
07 61 20 01 69

Ets SARRAUD
Plomberie chauffage électricité
33 chemin des Ajoncs
05 49 35 20 52
06 09 32 80 81

TRANSPORTS ET TRAVAUX PUBLIC

SARL CHETCUTI ET FILS
342 av. du Marais poitevin
05 49 35 71 22

INDUSTRIE

Groupe THÉBAULT
Fabrication placage et panneaux bois
47 rue des Fontenelles
05 49 35 70 20

Le Sentier du Patrimoine

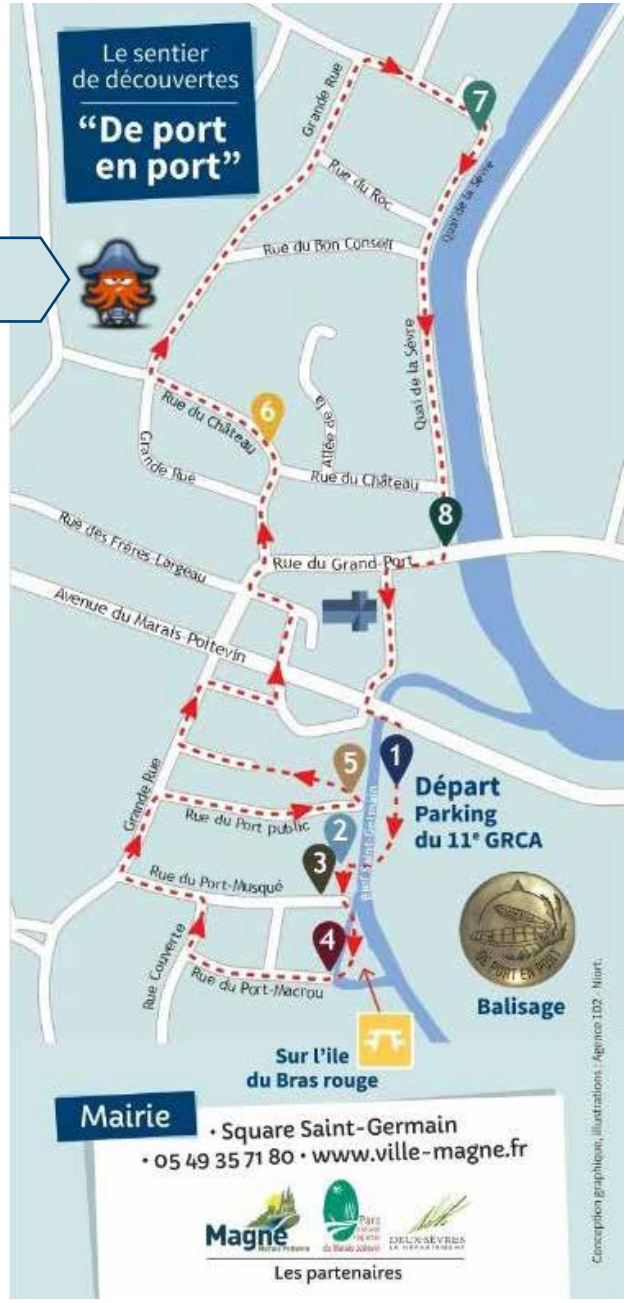

Cabana vélos
06 03 75 65 69

Camping Le Martin pêcheur
155 av. du Marais poitevin
05 49 35 71 81

Embarcadère Cardinaud
Manuel MERCIER
53-61 av. de la Repentie
05 49 35 90 47

PAPA TANGO Vélo
48 chemin de la Trigale
05 49 35 40 97

Pont Levis Paddle
Axel GOY
188 av. du Marais poitevin
07 80 34 29 75

Gîtes et Meublés de tourisme

L'Ouchette
Corine Bourolleau & Luc Bage-Cesbron
06 82 96 73 58 / 06 45 06 31 04

Chez Adèle
Maryse CHATEIGNÉ
06 30 17 84 78

Chez OxiZen
Bénédicte HAYEM
06 68 19 27 32

Héléna
Claude JEANNEAU
06 75 86 02 31

La Cagouillette - L'Eau vive
Marylène DUPEUX & Guy PETIT
06 76 00 42 34 / 05 49 33 11 93

La flèche bleue - La rainette
David COUTURIER
06 75 20 16 08

La Romice
Katia SICAIRE
06 68 80 84 87

Le Grenier
Michel DINET
06 75 80 07 69

Le Jardin du Clouzis
Anne & Bruno CHANOINE
05 49 77 15 91

Le refuge du Marais poitevin
Christelle CELERAU
06 64 05 02 28

Les Glycines
Danièle & Michel GOBIN
05 49 26 72 81 / 06 67 23 57 04

Gîte du Marronnier
Fabrice &Maryline REGEREAU
07 86 94 54 37 / 06 16 35 10 67

Monique GODREAU
05 49 35 70 34

Isabelle BREILLAT
06 03 40 85 82

Au Marais de l'Ouchette
Famille CHATEIGNÉ
07 81 20 55 50

SCI ARILAS
Laurine ARILAS-PINEAU
06 16 73 98 20

HAIRAULT Isabelle
06 35 92 54 94

Gîtes de la Maison blanche
Famille Tromas - Noireau
06 62 22 91 28

Chambres d'hôtes

Aux Portes du Marais
Marie-Claire & André RÉAULT
05 49 35 73 54 / 06 64 91 73 08

Au chat perché
Michèle HORY
05 49 35 08 61 / 06 84 29 75 51

Au cèdre bleu
Jocelyne ROY
06 88 74 43 80 / 05 07 08 09 45

Maison d'hôte (gîte & chambres)

Port Philibert
06 20 29 19 27

Services pratiques

Réglementation

Bruit : le bruit de voisinage est une nuisance que tout un chacun se doit de limiter afin de respecter une qualité de vie. Ainsi, l'arrêté préfectoral du 13/07/2007 réglemente les activités domestiques et bruits de comportement issus de propriétés privées (animaux domestiques et de basse-cour, outils de bricolage & jardinage, musique, etc...) selon les jours et horaires suivants :
- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- le samedi de 9h à 12h et 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Chaque administré est tenu de prendre des mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Les nuisances engendrées par les chantiers de travaux publics ou privés devront être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Stationnement : En stationnant sur le trottoir, vous êtes en infraction au code de la route (Art. 417-11). Vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de 4e classe soit 135 €.
* En obligeant les piétons à circuler sur la chaussée, vous les mettez en danger. En cas d'accident votre responsabilité serait engagée.
* En stationnant en angle de rue, ou à une intersection, vous entravez la libre circulation des riverains, des services publics et des secours. Parking de l'église : le stationnement est interdit à tous véhicules d'une longueur supérieure à 4,70 m. Vous êtes en infraction au code de la route (Art. 417- 10). Vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de 2e classe soit 35 €.

Parking rue de Béthanie : le stationnement est réservé aux administrés allant à la médiathèque.

Parking Grande rue : le stationnement est réservé à la clientèle des commerces.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est désormais INTERDIT toute l'année par arrêté préfectoral du 22 mai 2023 dans le cadre de la prévention des incendies et de la préservation de la qualité de l'air. Ainsi, les déchets verts issus de la tonte de pelouses, du fauchage, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillement, d'abattage, du ramassage de feuilles mortes de zones de loisirs, d'espaces verts publics ou privés, de terrains de sports qu'ils soient produits par des particuliers, des professionnels ou des collectivités territoriales sont concernés.

Taille des haies en bordure du domaine public : les haies privées bordant des voies publiques doivent être taillées à la verticale de la limite de propriété afin de ne pas empiéter sur le domaine public. (*Art. L.114-1 et L.114-2 du code de la voirie routière*) Cette obligation doit être respectée afin que certains trottoirs ne se trouvent de ce fait inutilisables par les piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée au péril de leur vie.

Réglementation

Affichage sauvage : la publicité est réglementée par le Code de l'environnement. À l'intérieur des agglomérations et en périmètre Bâtiments de France, la publicité est interdite et particulièrement sur les équipements publics relatifs à la circulation routière et sur le mobilier urbain.
La commune étant située dans le Site classé Marais poitevin, il vous appartient de respecter cette réglementation sous peine d'amende.

Circulation sur les bords de Sèvre : les propriétés privées riveraines des bords de Sèvre sont grevées d'une servitude dite de « halage » d'une largeur de 6 m, jadis destinée à permettre de tracter les bateaux naviguant sur la Sèvre. Si aujourd'hui, cette servitude n'a plus usage, elle figure toujours au Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la circulation le long de la voie navigable et son entretien. Les propriétaires doivent laisser passer les services départementaux d'entretien, les promeneurs et les pêcheurs qui devront respecter cette propriété privée. Il en va du bien vivre ensemble.

Urbanisme : les travaux d'aménagement, de démolition, construction ou modification de bâtiments, selon leur nature et/ ou situation sont soumis à diverses autorisations : permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager. Le non-respect de ces procédures peut avoir des conséquences graves pouvant aller jusqu'à des amendes, des poursuites judiciaires et/ou démolition des travaux effectués.

La solution pour éviter tout ennui ultérieur est de se renseigner préalablement en mairie avant tout commencement de travaux.

Renseignements : 05 49 35 15 91
urbanisme@ville-magne.fr

Depuis Juin 2022, les dossiers peuvent être déposés de manière dématérialisée sur le site https://gnau3.operis.fr/niort/gnau/#/

Prévention contre les termites
Par arrêté préfectoral en date du 17 octobre 2024, l'ensemble du territoire communal est porté en zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme. Ainsi en cas de vente d'un immeuble, le diagnostic devient obligatoire. Toute construction neuve ou extension doit être protégée contre l'action des termites (barrières ou dispositif). De plus, dès que vous avez connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non, l'occupant ou le propriétaire DOIT le déclarer en mairie soit par recommandé soit contre récépissé.

Cimetière communal
La commune assure l'aménagement et l'entretien du cimetière dans le respect des familles. Le principe retenu est sa végétalisation sans pesticide. Les allées sont enherbées et les entre tombes ou passe-pieds sont végétalisés (copeaux). L'entretien de la concession incombe aux familles.

Entretien des trottoirs et caniveaux
L'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoiement (...) ». S'il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoiement du trottoir situé devant leur habitation, la jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation. Un arrêté du maire de Magné précise les modalités de cet entretien.

Mobilité

Agence Tanlib

Place de la Brèche - Niort
05 49 09 09 00
Ouvert : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Le samedi de 9h30 à 12h

Le réseau Tanlib

Le réseau Tanlib propose 12 lignes urbaines dont 2 navettes pour le centre-ville toutes les 10 min, 3 lignes express périurbaines, 6 lignes périurbaines (ligne20 - 21 - 22 - 24 - 25 - 26), des lignes du souvenir et des lignes scolaires. Le réseau propose également un service à la demande et un service pour les personnes à mobilité réduite. Magné est desservi par la ligne 22 « Niort Brèche – Coulon Préplot ». Depuis le 1er septembre 2017, la gratuité est en vigueur sur l'ensemble du réseau de transport de la communauté d'agglomération.
Renseignements : *www.tanlib.com*

Pour information voici les 6 lignes périurbaines :
ligne 22 : Magné - Coulon - Préplot -
ligne 21 : Bessines - Sansais - Amuré - St Georges de Rex - Le Vanneau-Irleau - Arçais - St Hilaire la Palud
ligne 20 : Frontenay R/Rohan - Épannes - Mauzé s/ le Mignon
ligne 24 : Échiré - St Gelais
ligne 25 : St Symphorien - Frontenay R/Rohan

Tanlib Flex sur réservation

Tanlib à la demande est le service de transport à la demande idéal pour simplifier vos déplacements. Il complète les horaires des lignes régulières.
Vous pouvez **réserver au 0 800 00 78 79 ou en ligne : *www.tanlib.com/a-services-flex-28/*** ou en téléchargeant l'**application My Mobi** pour réserver votre transport directement depuis votre téléphone, suivre en temps réel l'arrivée du véhicule et consulter l'historique de vos déplacements.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h.
Vous pouvez faire vos demandes de réservation 4 semaines avant votre départ. Vous pouvez aussi réserver 1 jour avant votre départ jusqu'à 12h30. Vos demandes seront acceptées en fonction de la place disponible. Si vous voulez réserver pour le samedi ou le lundi vous devez faire la demande le vendredi avant 12h30. Ce service fonctionne du lundi au samedi, sauf jours fériés.

Tanlib Flex PMR

Ce service est conçu pour toute personne ne pouvant pas emprunter les transports collectifs. Il est adapté et conçu pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
Les prises en charge et les déposes se font d'adresse à adresse, sur le domaine public, à l'intérieur du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
Vous devez être titulaire d'une carte d'invalidité M.D.P.H. La présence d'un accompagnateur doit obligatoirement être déclaré lors de la réservation du transport.
Vous pouvez réserver jusqu'à 30 réservations par mois (aller/retour), faire vos demandes de réservation 1 mois avant votre départ et réserver 1 heure avant votre départ selon les places disponibles.
Confirmation de votre réservation avec l'envoi d'un SMS la veille à 17h00.
Du lundi au vendredi de 7h15 à 19h.
Le samedi de 7h30 à 19h SAUF jours fériés.
Renseignements / Réservation : 0800 00 78 79

Tanlib - Vélo électrique

Déplacez-vous de façon écologique. Pour une courte ou longue durée, Tanlib vous propose la location de vélos en longue durée pour circuler librement, de vélos en libre-service, de vélo Longtail familial et de vélos cargos.

Pour bénéficier de ce service, il faut :
- avoir au moins 18 ans ;
- habiter la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ;
- régler une caution :
  - 550 € vélo longue durée
  - 1100 € vélo cargo et longtail.

La location comprend également la fourniture d'un panier, d'un compteur, d'un gilet de sécurité et de deux antivols. La location est limitée à 1 personne par foyer.

Comment s'inscrire :
Je retire le dossier de pré-inscription soit à l'agence Tanlib ou soit directement en le téléchargeant sur :
https://locationvelos.tanlib.com/

Tarifs longue durée, Longtail et cargo avec 3 mois gratuit puis :
- pour tous : 40 € mensuel / 400 € par an
- étudiant : 20 € mensuel / 200 € par an
- demandeur d'emploi : 20 € mensuel

Tarifs en libre service :
- occasionnel : 0,03 € la minute
- abonnement pour tous
  - 4 € / semaine
  - 10 € / mois
  - 40 € / an
- abonnement étudiant
  - 5 € / mois
  - 20 € / an
- abonnement demandeur d'emploi
  - 5 € / mois

Avant de vous engager sur une location longue durée, vous avez la possibilité d'essayer un vélo mis à disposition dans votre mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ?
votre employeur prend 50% de votre abonnement !

Tanlib - Covoiturage

Le site ***www.tanlib.com/a-covoiturage-4/*** permet de mettre en relation conducteurs et passagers qui souhaitent partager leurs trajets. Régulier ou occasionnel, dans la Communauté d'Agglomération du Niortais, trouvez le covoiturage qui vous correspond.
Des aires de covoiturage existent actuellement dans l'agglomération. Retrouvez leur localisation sur le site. Ces aires de covoiturage permettent aux automobilistes de stationner gratuitement leur véhicule et en toute sécurité

Inscription au covoiturage

Vous souhaitez faire du covoiturage ?
Recherchez un lieu de rendez-vous et retrouvez vos compagnons de route.

Télécharger l'application BlaBlaCar DAILY.

Traitement des déchets

La CAN a en charge la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les particuliers sur le territoire des 42 communes de l'Agglomération.

Elle permet aux habitants de trier leurs déchets : ordures ménagères, emballages ménagers, verre, déchets compostables,... avant de les collecter en porte-à-porte ou de les récupérer auprès des points d'apport volontaire ou en déchèterie. Pour toutes questions sur la gestion de vos déchets, contactez le service Déchets ménagers au
Tél. 0 800 33 54 68
ou par mail : service.dechet@agglo-niort.fr
Site : www.niortagglo.fr/habiter-etudier/dechets-menagers/index.html

Les habitants du territoire disposent d'un nouvel outil simple et pratique pour les accompagner au quotidien dans la gestion de leurs déchets : l'application montri

Avec montri, vous pouvez :
- Localiser les points de collecte les plus proches (bornes à verre, bornes textiles, déchetteries, ressourceries...) grâce à la géolocalisation ;
- Réduire les erreurs de tri en scannant le code-barres d'un emballage ou en utilisant le moteur de recherche pour connaître la bonne consigne ;
- Connaître vos jours de collecte selon votre adresse
- Suivre l'actualité de l'Agglo sur les déchets et l'environnement ;
- Signaler un problème (dépôt sauvage, point d'apport débordant) ;
- Faire vos demandes en ligne (bac, badge déchèterie, composteur, etc.).

Collecte en porte à porte

Depuis le 30 juin 2025, la collecte des poubelles bordeaux dédiées aux déchets ménagers non recyclables s'effectue **le LUNDI une semaine sur deux**, en alternance avec la poubelle jaune pour les emballages.

Déchèterie

1 allée de l'Artisanat
05 49 34 69 38

La CAN dispose de 12 déchèteries pour permettre à ses habitants de déposer, toute l'année, les déchets (sauf les ordures ménagères) qui ne peuvent être collectés en porte-à-porte ou aux points d'apport volontaire.
La carte d'accès aux déchèteries est obligatoire depuis avril 2022. La carte d'accès donne droit à 24 passages par an, avec une possibilité de 5 passages supplémentaires si besoin et sur demande. Vous pourrez suivre votre décompte à la borne d'entrée des déchèteries, mais aussi sur le site internet des déchèteries de Niort Agglo.
Renseignements : https://decheteries.niortagglo.fr
05 49 78 74 70

Conditions d'accès :
- les apports sont gratuits pour les particuliers résidant sur le territoire de Niort Agglo ;
- les apports sont payants pour les professionnels ;
- accès limité à 2 passages par jour ;
- apport limité à 2m^3 par passage avec possibilité pour le gardien de comptabiliser un passage supplémentaire si apport supérieur à 2m^3 ;
- dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture de la déchèterie ;
- véhicules autorisés : < 3.5 t ;
- véhicule interdits : les véhicules non immatriculés sauf 2 roues, les tracteurs hors gabarit donné ci-dessus et engins agricoles.

Horaires :
Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h - 12h et 14 h - 18h
Mardi : 14h - 18h
Jeudi : fermée
et fermée les jours fériés.

Points d'apport volontaire

Retrouver les points de collecte sur l'application Montri

Le compostage

Il existe deux modes de traitement des déchets organiques pour les transformer en compost :
- le compostage à la maison ;
- le compostage à la déchèterie du Vallon d'Arty.

Composter à la maison, une solution écologique et économique

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. Depuis 2024, chacun de nous est tenu de trier à la source ses biodéchets et de les valoriser. Le retour au sol de ces matières organiques contribue au maintien de la fertilité des sols.
Ainsi au-delà de l'intérêt de développer le tri à la source des biodéchets pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité présentent un intérêt agronomique. NiortAgglo mise aussi bien sur la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts, lombricompostage...) que sur la collecte séparée (sur les 2 communes les plus denses) pour tenir ses obligations et vous apporter une solution.
Niort Agglo encourage cette pratique avec la mise à disposition gratuite d'un premier composteur.
Réservation via le formulaire en ligne sur :
***nlortagglo.fr* rubrique «Je valorise mes déchets»**
ou auprès du service déchets ménagers au :
0 800 33 54 68
Niort Agglo propose aux habitants en appartement, sans autre solution locale de valorisation des déchets, le lombri-compostage qui est la transformation des déchets de cuisine (épluchures, restes, café...) par l'action de vers et d'autres organismes du même biotope.
Il vous est fournit un lombricomposteur et une souche de vers pour 30€.
Le retrait des composteurs se fait sur le site de l'ancienne déchèterie du Vallon d'arty – chemin de la vallée d'arty à Niort.

Mes déchets verts et le paillis

Le paillage est une technique simple qui consiste à disposer une couche de matériaux organiques aux pieds des plantes et arbustes de votre jardin ou de votre potager. Ces matériaux organiques sont à portée de main puisqu'il peut s'agir des tontes de gazon, des feuilles mortes, de broyat de végétaux, de paille... Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des mauvaises herbes. Un jardin couvert d'un paillis sera toujours plus facile à entretenir. Cela vous fera gagner des heures de désherbage et d'arrosage.

Objets volumineux

La CAN propose un service gratuit de collecte de vos déchets volumineux en porte-à-porte, type sommiers, gros électroménagers (gazinière, frigo, lave-linge..), meubles non démontables,... Sont exclus tout objet ou déchet non déclarés lors de la prise de rendez-vous, ainsi que les objets pouvant loger dans un coffre de voiture. Pour ce type d'objet, vous pouvez faire appel à des associations caritatives comme le Secours Populaire, Anneau de l'Espoir ou Emmaüs (service gratuit en porte à porte).

Important : lorsque vous achetez un appareil électrique ou électronique neuf, votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil usagé.

Vous êtes un particulier et vous souhaitez vous débarrasser d'un déchet volumineux ?

- Contactez la CAN en précisant votre adresse postale et votre numéro de téléphone ;
- Le service des déchets ménagers de la CAN vous recontactera pour fixer un rendez-vous. La collecte est effectuée du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 16 h ;
- Le jour prévu pour la collecte, les déchets volumineux devront être présentés sur le domaine public sans entraver la circulation, ou de manière générale, la sécurité des usagers (absence de trottoir, de bas-côté...).

Si ce n'est pas possible, la présence du demandeur sera exigée au moment de l'enlèvement par les agents de la CAN.

Stop Pub
La diminution des publicités non adressées (prospectus, publicités, journaux gratuits déposés dans les boîtes aux lettres) vise à réduire les impacts environnementaux liés à leur production et leur distribution. 8 à 10% des boites à lettres sont munis d'un « Stop Pub ». Ces autocollants sont disponibles dans votre mairie et au siège de l'Agglomération du Niortais, 140 rue des Equarts à Niort.

Démarches administratives

Le site officiel de l'Administration française est : www.service-public.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Depuis 2017, les usagers doivent effectuer leur demande de carte d'identité dans une commune équipée d'un « dispositif de recueil » qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées ce qui permet de sécuriser la CNI, **valable 15 ans, qui reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol.**

Un nouveau service : la « pré-demande en ligne » de la carte d'identité

- l'usager peut remplir en ligne sa pré-demande de CNI ;
- il n'a pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie ;
- un numéro de pré-demande lui est attribué qu'il doit noter ou imprimer ;
- ce numéro permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : ***https://moncompte.ants.gouv.fr/ et https://passeport.ants.gouv.fr***

Vous devrez vous rendre dans l'une des mairies habilitées pour déposer votre dossier avec pièces justificatives.
Pour la mairie de Niort, il convient de prendre rendez-vous au **05 49 78 75 22** pour la mairie centrale ou au **05 49 04 01 06** pour la mairie de quartier du Clou Bouchet.
Information en ligne : ***https://www.vivre-a-niort.com/***

Qui peut demander un passeport ?

Le demandeur doit être de nationalité française. Il doit déposer sa demande en personne, il n'est pas possible d'effectuer cette démarche par mandat ou par correspondance.

Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel. Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.
Lors du dépôt de la demande, la présence du mineur, ou du majeur placé sous tutelle, est requise lors du dépôt de la demande.
Lors du retrait du passeport, la présence du mineur de plus de 12 ans, ou du majeur sous tutelle, est requise.
La présence du représentant légal est dans tous les cas requise, quel que soit l'âge du demandeur avec justificatif à l'appui.

Quelle est la durée de validité d'un passeport ?

- pour les personnes majeures : 10 ans ;
- pour les mineurs : 5 ans.

Les personnes qui achètent des voyages sur Internet avec une date de départ proche doivent, préalablement à cet achat, s'assurer qu'elles détiennent le titre de séjour requis pour leur déplacement, ce motif n'ouvrant pas droit à la délivrance d'un passeport en urgence.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Certaines démarches concernant l'immatriculation doivent être obligatoirement effectuées en ligne sur le site : ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***
Il n'y a plus d'accueil du public à la préfecture pour ces démarches.

Il s'agit des démarches suivantes :
- changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France) ;
- déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule) ;
- modifier son adresse sur la carte grise ;
- demander un duplicata du certificat d'immatriculation pour perte, vol ou détérioration ;
- obtenir un certificat de situation administrative (non gage).

L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise via le téléservice : ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

PERMIS DE CONDUIRE

Certaines démarches concernant le permis de conduire doivent être obligatoirement effectuées en ligne sur le site :
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr

Il s'agit des démarches suivantes :
- **Inscription au permis de conduire pour passer les examens :** primo-accédant ; extension de catégorie.
- **Demande de titre en cas de :**
  - réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation) ;
  - vol, perte, détérioration ;
  - expiration de sa durée de validité ;
  - changement d'état civil ;
  - validation de titre ou diplôme professionnel ;
  - conversion de brevet militaire.

Acheter un timbre fiscal :
https://timbres.impots.gouv.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).
Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :
- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.
Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant dès le recensement une photocopie de sa carte. Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site *www.service-public.fr/papiers-citoyennete* puis « *recensement, JDC et service national* ».

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous devez participer à une JDC.

Vous souhaitez vous inscrire à un examen (bac, permis de conduire...) l'on vous demandera un certificat de participation à la JDC.

Vous recevez une convocation écrite, environ 45 jours avant, vous indiquant la date et le lieu de votre JDC
La JDC a lieu entre la date de votre recensement citoyen et celle de votre 18e anniversaire.

La JDC se déroule sur une demie journée de 2h45, vous recevez des enseignements sur :
- les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et des différentes formes d'engagement (volontariat de service civique, volontariat dans les armées, réserve opérationnelle, réserve citoyenne, métiers civils et militaires de la défense) ;
- le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français ;

- l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les préjugés sexistes et la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple.

Vous passez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française. À la fin de la journée, un certificat de participation à la JDC ou une notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption est remis.

L'ETAT CIVIL

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès) ou du livret de famille. Ces démarches peuvent également être effectuées en ligne à l'adresse :
https://www.service-public.fr
Les actes peuvent donner lieu à la délivrance de 3 documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation et l'extrait sans filiation. Les conditions de délivrance dépendent de la nature du document que vous demandez. **Tous ces actes sont délivrés GRATUITEMENT.**

> **Acte de naissance :** vous devez faire une demande auprès de la mairie de votre lieu de naissance. Si vous êtes né(s) à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes :
www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

> **Acte de mariage :** vous devez faire une demande auprès de la mairie de votre lieu de mariage. Si vous vous êtes marié(s) à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes :
www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

> **Acte de décès :** une copie intégrale d'acte de décès peut être délivrée à toute personne qui en fait la demande. Les démarches pour l'obtenir dépendent du lieu du décès. Vous pouvez faire la demande soit auprès de la mairie du lieu du décès, soit auprès de la mairie du dernier domicile du défunt. Si le décès a eu lieu à l'étranger, vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes :
www.diplomatie.gouv.fr/services-auxfrancais

LIVRET DE FAMILLE

Le livret de famille est un document officiel remis à la naissance du 1er enfant ou lors du mariage. Il présente des extraits d'actes d'état civil des membres d'une famille. **Il doit être mis à jour à l'occasion de tout événement survenu après sa délivrance** (mariage des parents, naissance, adoption, divorce, décès, etc.). Vous pouvez demander des duplicatas, par exemple en cas de perte ou de vol. Le livret contient également des textes portant sur le droit de la famille.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe.
Il permet d'organiser votre vie commune.
Vous devez remplir certaines conditions et rédiger une convention. Votre Pacs peut être enregistré en mairie, dans une ambassade ou un consulat, ou chez un notaire. Une convention type peut être téléchargée à l'adresse suivante : ***www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48755***

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal).
Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. L'enfant doit produire une AST même s'il n'effectue qu'une escale à l'étranger.
Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Vous devez télécharger le formulaire sur le site suivant : ***www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/ R46121***

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis janvier 2019, l'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche volontaire et gratuite.
La demande est accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales sur : ***www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47*** ou de se renseigner en mairie.
Votre demande d'inscription, tout au long de l'année, peut également être effectuée directement en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription en cas de scrutin.

À SAVOIR :

En 2026, les prochaines élections sont :
- 15 & 22 mars : Élections municipales
Pour pouvoir voter lors de ces élections, il est possible de s'inscrire au plus tard le 6e vendredi avant le 1er tour de scrutin.

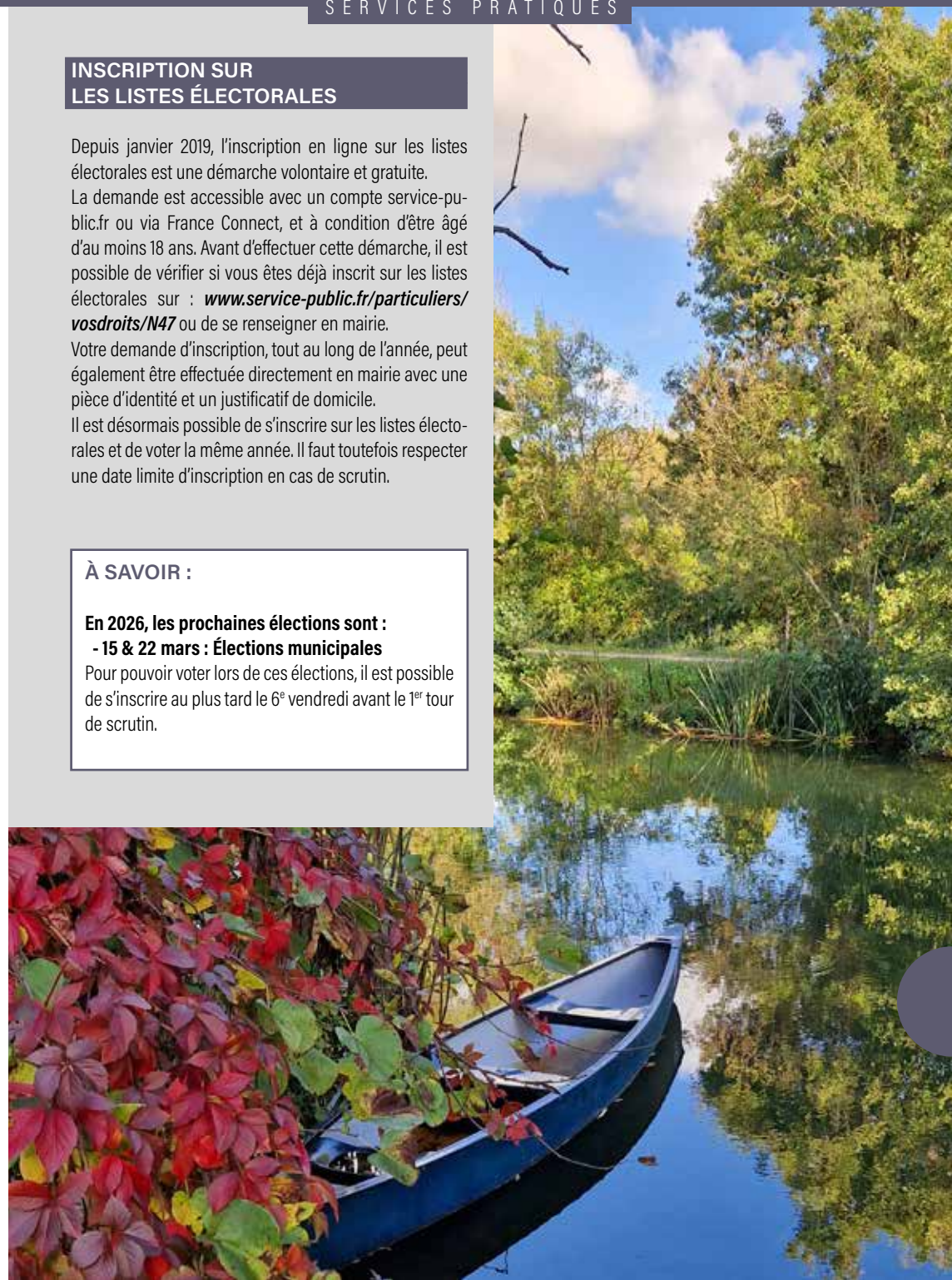

Enfance & Famille

Espace Petite Enfance

358, av. du Marais poitevin
79460 MAGNÉ
Tél. 05 49 04 91 01
sivu.coulon-magne@orange.fr
Directrice : Angélique BION infirmière puéricultrice
Directrice adjointe : Gabrielle BRUNAUD - éducatrice de jeunes enfants
Secrétaire du SIVU : Sylvie BAZIREAU

Le multi-accueil

La structure dispose de 18 places, en accueil régulier ou occasionnel.
Les enfants accueillis ont entre 10 semaines et 4 ans. Les pré-inscriptions s'effectuent sur rendez-vous.
9 agents interviennent auprès des enfants :
1 infirmière puéricultrice, 2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture, 4 agents sociaux.
Les couches sont fournies et les repas diversifiés, adaptés à l'alimentation des tout petits.
Dans le cadre du projet pédagogique, sont proposées des activités manuelles, des activités d'éveil sensoriel et motrices.
L'équipe travaille auprès des enfants afin de les laisser progressivement évoluer seuls et à leur rythme ; son rôle est de les accompagner dans leurs acquisitions et de conseiller les parents dans cette évolution.

Le Relais Petite Enfance du Marais poitevin (RPE)

- un service ouvert à tous, gratuit et animé par une éducatrice de jeunes enfants ;
- un espace d'échanges qui propose des temps d'éveil, d'expression et de socialisation entre adultes et enfants. Plus d'informations auprès de la responsable du RPE, Gabrielle BRUNAUD rpe.maraispoitevin@gmail.com
- sur rendez-vous : les lundis et mardis de 16h à 18h30 ;
- permanence : le jeudi de 9h à 12h.

Pour les familles :

- une information sur les différents modes d'accueil à Magné, Coulon ; Les temps de rencontres entre professionnels à l'occasion d'animations, de soirées débats, d'informations thématiques...
- un accompagnement dans votre fonction de parent employeur (droits et obligations).

Pour les professionnels et futurs professionnels de l'accueil individuel :

- un accompagnement dans votre profession (droits et obligations) ;
- une orientation vers les interlocuteurs spécialisés en fonction de votre situation ;
- des informations sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et sur les démarches à effectuer pour le devenir ;
- une écoute et des rencontres autour de thèmes variés ;
- un accès à une documentation professionnelle.

Pour le jeune enfant :

Le Relais est un espace pour jouer et grandir sous la responsabilité de son assistante maternelle.

Groupe scolaire « Les Hirondelles »

345 Av. du Marais poitevin
05 49 35 72 50
ce.0790197k@ac-poitiers.fr
L'école de Magné accueille 187 enfants dont 9 ULIS et comprend 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires. 12 enseignant(e)s sont en poste dont Françoise LIÉGEOIS, la directrice.

Dispositif ULIS

(Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Depuis la rentrée 2020, des enfants en situation de handicap ont intégré le groupe scolaire. Les enfants sont répartis dans les différentes classes correspondant à leur âge ou un an de moins et disposent d'un accompagnement partiel par un enseignant référent. Ils sont également soutenus par une **AESH** (**A**ccompagnant des **É**lèves en **S**ituation de **H**andicap).

Restaurant scolaire

Les menus sont élaborés sous couvert d'un nutritionniste et réalisés sur place en privilégiant le « fait maison », donnant la priorité aux produits frais, locaux et biologiques.
À cet effet, la commune a obtenu la 2e fourchette du label « Territoire Bio Engagé » signifiant qu'au moins 35% des produits servis au restaurant scolaire sont bio.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

345 Av. du Marais poitevin
05 49 35 08 67 (élémentaire)
05 49 35 70 27 (maternelle)
La responsable de l'accueil périscolaire est Christine CALVO
accueilperiscolaire@ville-magne.fr
Sur le temps de garderie, les enfants sont accueillis :
- le matin de 7h30 à 8h35 ;
- le soir de 15h45 à 18h30 (temps gratuit de 15h45 à 16h30).

Le rythme de 4,5 jours est reconduit. Les ateliers périscolaires se déroulent de 15h45 à 17h, pour les enfants des classes élémentaires et de 15h45 à 16h45, par session de 30 minutes ou 45 minutes, pour les enfants des classes maternelles.
10 associations, intervenants et bénévoles contribuent aux animations proposées dans ce cadre.

	Horaires des cours		Garderie
	Matin	Après-midi	**05 49 35 70 27** (côté maternelle) **05 49 35 08 67** (côté élémentaire)
Lundi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	Matin : 7h30 / 8h35 APS : 15h45 / 16h30 ou 17h (selon les activités) Garderie : 16h30 / 18h30 ou 17h / 18h30 (selon les activités)
Mardi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	
Mercredi	8h45 / 11h45		
Jeudi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	
Vendredi	8h45 / 11h45	13h30 / 15h45	

L'accueil de loisirs

Le Centre Socioculturel du Marais, une association multifacette.
3 place de la Coutume 79510 Coulon
05 49 35 99 90
contact.lemarais@csc79.org

Les temps forts seront des temps festifs et culturels (fête du centre, expos d'été, soirée cabaret, conférences et débats) et des temps solidaires et participatifs (téléthon, gratiféria, bourse solidaire, vide grenier..., troc plantes). Vous souhaitez avoir plus d'informations ? Nous vous proposerons prochainement des temps de rencontre pour partager vos contributions. Les administrateurs, les salariés sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations. C'est l'occasion pour vous de proposer vos idées et participer à la vie du centre socioculturel du Marais.
Toute l'actualité du CSC du Marais sur :
- la plaquette des activités ;
- ***www.lemarais.csc79.org ;***
- la newsletter.

LES SERVICES

- Soutien aux habitants
- Appui associatif

LES LOISIRS ET TEMPS LIBRES

- Art et créations
- Sport et bien-être
- Loisirs des associations hébergées
- Accueil enfance
- Accueil jeunes
- Accueil familles
- Accueil seniors

VIE SOCIALE

- Accompagnement et soutien
- Espace emploi
- Atelier numérique
- Assistante sociale
- Écrivain public
- Mission locale

Social

Centre Communal d'Actions Sociales

06 77 73 59 69
05 49 35 71 80

Le CCAS est un service public communal. Ce service s'adresse particulièrement aux personnes en difficultés sociales ou financières de manière temporaire ou durable ; aux personnes âgées de 60 ans ou plus ou aux personnes en situation de handicap.

Le CCAS peut proposer :
- des aides financières pour faire face aux charges quotidiennes (alimentation, eau, loyer, énergie, frais de scolarité, de loisirs...) ;
- des échanges pour vous aider et vous orienter afin de surmonter des difficultés liées au logement, gestion du budget, santé...

En cas d'alerte canicule ou dans le cadre du plan hivernal et Covid-19, le CCAS s'organise pour rendre visite aux personnes inscrites sur le registre communal afin d'identifier leurs besoins et de les orienter. Sa compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune. Bien qu'il soit étroitement lié à la commune, il a une autonomie de gestion grâce à un budget propre dont la subvention municipale constitue la principale ressource. Il peut aussi recevoir des dons et legs.

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune et composé d'élus du conseil municipal et de représentants d'organismes extérieurs nommés par le président. Le conseil d'administration vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative et est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations.

Pour toute demande d'aide, contactez l'assistante sociale du secteur ou directement la mairie.

L'Aide à Domicile en Milieu Rural de la Venise Verte (ADMR)
31, rue Gabriel Auchier 79510 Coulon
05 49 35 83 65
admr.veniseverte@fede79.admr.org

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Accueil du public : mardi et vendredi de 9h à 12h30.
Services proposés :
- garde d'enfants à domicile ;
- ménage - repassage ;
- services pour personnes en situation de handicap ;
- services pour séniors (aides à domicile, soins à domicile, aide aux aidants) ;
- soutien aux familles ;
- transports accompagné.

L'assistante sociale

Christine TOUMI est l'assistante sociale de secteur au Relais Médico-Social de Frontenay- Rohan-Rohan.
Elle assure une permanence le mardi après-midi au Centre Socio Culturel de Coulon, uniquement sur rendez-vous, à prendre au préalable en contactant le Relais Médico-Social au **05 49 77 10 60.**

Elle peut effectuer des visites à domicile, selon la situation, pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

Nature Solidaire

109 rue du Moulin - 05 49 35 88 12
accueil@naturesolidaire79.fr
ventes@naturesolidaire79.fr
Facebook : Nature-Solidaire

Association d'insertion, sa mission est d'accompagner vers l'emploi des personnes en situation de précarité et de leur permettre de retrouver une autonomie dans leurs démarches et progressivement, un emploi durable.

Deux types d'activités sont proposés :
des chantiers environnementaux et un chantier en maraîchage biologique.

Sont proposés à la vente :
- des légumes bio ;
- du bois-bûche issu des chantiers environnementaux. Il est livré à domicile sur les communes proches de Magné.

Le point de vente est ouvert tous les mercredis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Social

Transports Solidaires Maraîchins

Les déplacements solidaires : une solution pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité.

POUR QUI ?
Pour les personnes de Coulon et Magné qui ne peuvent pas conduire ou n'ont pas de véhicule.

PAR QUEL MOYEN ?
Avec des chauffeurs bénévoles qui utilisent leur propre véhicule.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. J'adhère au CSC du Marais 10€ (indiv.) ou 17€ (familial)
2. Je réserve par téléphone 3 jours à l'avance
3. Je me laisse transporter à destination par un chauffeur bénévole
4. Je règle au retour en espèces ou par chèque contre reçu remis pas le chauffeur

QUEL TARIF ?
Les kilomètres parcourus sont calculés à partir du domicile du chauffeur bénévole. L'indemnité sera de 0,40 €/km avec un minimum de 3 €.

POUR ALLER OÙ ?
Faire des démarches administratives, aller chez le médecin, le coiffeur, rendre visite à un proche...dans un rayon de 30 km autour de Coulon et Magné.
(horaires de transport : 8h-30-18h)

C'est un service à vocation sociale et d'entraide qui n'intervient qu'en complément des autres services de transports existants.

Vous souhaitez vous proposer comme chauffeur bénévole ou bénéficier du services : contactez-nous.

TRANSPORTS SOLIDAIRES MARAÎCHINS
Du mardi au vendredi (9h-12h30 / 14h-18h)
3 Place de la Coutume
79510 COULON
TEL : 05 49 35 99 90
MAIL : contact.lemarais@csc79.org

État-civil

Dans le respect du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) «Les données personnelles enregistrées par les services d'état-civil, à l'occasion de l'établissement ou de l'actualisation d'un acte, ne doivent être utilisées que pour l'accomplissement des missions dont sont investis les maires en leur qualité d'officier d'état-civil». De ce fait, les personnes concernées n'ayant pas donné leur accord pour paraître dans cette publication ne seront pas nommées. Ainsi, la rubrique nominative « Etat-civil » ne sera que partielle.
Sachez qu'en 2025, il y a eu 11 naissances, 8 mariages, 26 décès et 9 PACS.

Naissances

Lilia CALÉDEC 21/02/2025
Livia COMMUN COMAISH 08/08/2025
Nina COMMUN COMAISH 08/08/2025

Mariages

Bérangère GUILBAUD & Christian RIGONDAUD 15/02/2025
Marion LAMBERT & Mickaël SABOUREAU 26/07/2025
Mélanie BALTAZAT & Benjamin DESVÉ 27/09/2025

Décès

Christine MATHÉ 13/06/2024
Yohann BRAUD 30/09/2024
Danielle HU 25/11/2024
Chantal BAILLON 06/12/2024
Maryvonne PENEAUD 20/12/2024
Marcelle RIFFAULT 02/01/2025
Yvonick BODIN 24/01/2025
Christian PARTAUD 09/02/2025
Ana GONCALVES 28/03/2025
Marie CHASSEAU 18/04/2025
Eliane HOULLIER 26/04/2025
Jean-Joseph NELIS 12/05/2025
Jean DUMAS 04/07/2025
Bernard MARRET 24/07/2025
Robert ROY 24/07/2025
François DECAY 24/08/2025
Jérémy DEBAËS 18/09/2025
Dominique HAGNIER 20/10/2025
Jean-Claude DAUTAY 26/09/2025
Jean-Pierre GOBIN 16/10/2025
Josette AMIAR 11/11/2025

Associations

Tarifs municipaux

Location aux particuliers

Salle polyvalente	Magné / Coulon	Hors Magné / Coulon
Location sans cuisine du 16/03 au 15/10	120 €	150 €
Location sans cuisine du 16/10 au 15/03	140 €	200 €
Location avec cuisine du 16/03 au 15/10	160 €	260 €
Location avec cuisine du 16/10 au 15/03	180 €	300 €
Caution ménage	150 €	
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Salle des Tritons Espace Pierre Waldeck Rousseau	Magné / Coulon	Hors Magné / Coulon
Location sans cuisine du 16/03 au 15/10	60 €	80 €
Location sans cuisine du 16/10 au 15/03	80 €	100 €
Caution ménage	150 €	
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Location aux associations

Salle polyvalente	Magné / Coulon	Hors Magné / Coulon
But non lucratif sans cuisine	Gratuit	
But non lucratif sans cuisine du 16/03 au 15/10	Gratuit	150 €
But non lucratif sans cuisine du 16/10 au 15/03	Gratuit	200 €
But non lucratif avec cuisine du 16/03 au 15/10	30 €	260 €
But non lucratif avec cuisine du 16/10 au 15/03	50 €	300 €
But lucratif sans cuisine du 16/03 au 15/10	40 €	200 €
But lucratif sans cuisine du 16/10 au 15/03	60 €	250 €
But lucratif avec cuisine du 16/03 au 15/10	60 €	380 €
But lucratif avec cuisine du 16/10 au 15/03	90 €	400 €
Caution ménage	150 €	
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Salle des Tritons Espace Pierre Waldeck Rousseau	Magné / Coulon	Hors Magné / Coulon
Location non lucrative	Gratuit	
Location lucrative du 16/03 au 15/10	20 €	100 €
Location lucrative du 16/10 au 15/03	40 €	150 €
Caution ménage	150 €	
Caution matériel	100 €	
Caution locaux	200 €	

Sono

Salle polyvalente	
Association Magné/Coulon	30 €
Particuliers	30 €
Caution	600 €

Tables et chaises

Associations locales	Gratuit
Associations forfait livraison du contener *(bar, cuisine, tables et/ou chaises)*	65 € / aller 65 € / retour
Particuliers (lot de 10 chaises)	5 €
Particuliers – la table	2 €
Caution	250 €

Cimetière

Concession trentenaire	160 €
Concession cinquantenaire	210 €
Caveau cinéraire 15 ans	160 €
Caveau cinéraire 30 ans	210 €
Caveau cinéraire naturel 15 ans	50 €
Caveau cinéraire naturel 30 ans	100 €
Columbarium 7 ans	100 €
Columbarium 15 ans	120 €
Columbarium 30 ans	150 €

Équipements sportifs

Aire multisports

(jeux enfants, roller, basket) Accès libre à côté de la salle omnisports.

Courts de tennis

Parking du 11e GRCA Réservation à la boulangerie La Pistorelle 37 Grande Rue, aux horaires d'ouverture Tarif : 5 €/heure

Piscine Jean THÉBAULT

143 av. du Marais poitevin
05 49 08 58 98
piscine.magne@agglo-niort.fr

Salle omnisports

424 av. du Marais poitevin
05 49 35 25 62
En cas d'urgence Accès uniquement sur les créneaux des associations

Terrains de football

Parking du 11e GRCA Av. du Marais poitevin

Terrains de pétanque

À côté de l'espace du Bief Accès libre

Sommaire des associations

ABC - Badminton Club 41
ABCouture 45
ACCA 45
Alunissons 47
AMEROC - Club d'escalade 41
Amicale des donneurs de sang 48
Les Amis du Four à Pain 47
Les Amis du Four Pontet 47
Les Anciens Combattants 40
APE Magné 40
Billard Club Magné 42
BIOBEL 79 40
Cec Dance 42
Chorale Grain de phonie 45
Club des Loisirs 45
Club des Travaux Manuels 46
Comité de Jumelage Magné-Vallesaccarda 41
Comité de Jumelage Magné-Weitnau 41
Comité de Sauvegarde de la Chapelle Sainte Macrine 48
Communauté Chrétienne 40
Couleurs Yoga 42
Dadou Babou 40
Une école pour Kibur 41
Festi'Magné 46
Football Club de la Venise Verte 42
Foot Loisirs 43
Global Hapkido Magné 43
Grimpe Rose 79 46
Guilde de l'improbable 48
Gymnastique Volontaire 43
Judo DAN 79 43
La Maraîchine de Pétanque 44
Les Heures Soyeuses 46
Les Jardins en Partage 46
Les Randonneurs du Marais 44
Le Thêatre du Marais Perdu 48
Lire & Délire 47
Magné Animation 46
Magné Joue 46
Magné Sports 44
Nemoshield Atlantic 44
Paddle Club Magné 44
Sport Santé Deux-Sèvres 48
Taekwondo du Marais 44
Tennis Club de la Venise Verte 44
Volley-Ball Club Magné 45

ANCIENS COMBATTANTS

Contact : Jacky PIN, Secrétaire
05 49 35 73 80
pin.jacky@wanadoo.fr
Activité : Pérenniser et transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.
Participer aux cérémonies officielles.
Adhésion : Femmes : 5 € / Hommes : 20 €

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Contacts : Paroisse St-Pierre St-Paul NIORT
Père Julien DUPONT - **07 71 87 32 27**
niort@poitiers-catholique.fr
Thérèse THIZON - **06 46 59 57 74**
marithe.thizon@sfr.fr
Lieu et horaires :
- Une messe est célébrée à 10 h 30 : le 1er dimanche du mois à Bessines, le 2e dimanche à Magné, le 3e dimanche à St-Liguaire et le 4e dimanche à Ste-Pezenne.

ENVIRONNEMENT

BIOBEL 79

Contact : Vincent ALBERT
06 07 24 68 30
biobel.magne@gmail.com
Activité : défense de l'environnement

ENFANCE / JEUNESSE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Contacts co-présidence : Julie LARIPPE-ARTERO
Morgane TRINCHANT
magne.ape@gmail.com
http://ape-magne.jimdo.com
https://www.facebook.com/apemagne79
Activité : Son but est d'améliorer la vie quotidienne des élèves, d'organiser des manifestations et activités scolaires extra-scolaires pour aider les enfants à s'épanouir, faciliter la communication et la rencontre entre parents. **Manifestations proposées :** la venue du Père Noël, opération jus de pommes, carnaval, chasse aux oeufs, fête de l'école,...

DADOU BABOU

Contact : Katia LÉGERON, Présidente
06 79 86 58 31
legeron.katia@orange.fr
Lieu et horaires :
L'association regroupe les assistantes maternelles et leurs enfants pour leur permettre de découvrir la vie en collectivité et de participer à des activités manuelles, de motricité et des sorties pédagogiques. Elles se retrouvent le lundi et le jeudi matin de 9h à 11h Salle des Libellules - Espace Waldeck Rousseau.
Adhésion Assistante maternelle : 30 €
Famille des enfants : 20 €

HUMANITAIRE

UNE ÉCOLE POUR KIBUR

Contact : Isabelle TROMAS, Présidente
06 79 61 30 95
uneecolepourkibur@gmail.com
Activité : Kibur était réfugiée dans un camp au Kenya lorsqu'elle a été accueillie à Magné où elle est restée dans sa famille d'accueil maraîchine de fin 1993 à 2000. L'association souhaite apporter son aide collaborative au développement du système éducatif du village de Wofargif en Ethiopie d'où est originaire Kibur et où résident encore ses parents. A ce jour le 1er projet (achat de livres pour le lycée) a été financé grâce aux adhésions et aux dons et diverses opérations de sensibilisation (réalisation d'un film sur l'Ethiopie, soirées d'échanges sur l'Ethiopie).
Adhésion : 12 €

JUMELAGES

COMITÉ DE JUMELAGE MAGNÉ-VALLESACCARDA

Contacts : Véronique GRATREAU, Présidente
06 74 00 08 61
Sylvie RENAULT, Secrétaire
06 86 73 70 21
Marie-Christine ALBERT, Trésorière
Activité : Depuis 2010, Magné est jumelée avec la commune italienne de Vallesaccarda, à l'est de la Campanie. Des liens toujours plus riches se tissent autour d'échanges , voyages ou manifestations.

COMITÉ DE JUMELAGE MAGNÉ-WEITNAU

Contacts : Magali VAUVERT, Présidente
06 81 85 51 53
vauvert.magali@orange.fr
Michelle HEUDEL, Secrétaire
06 88 97 58 97
https://magneweitnau.asso-web.com/m/
Activité : depuis déjà 35 ans Magné est jumelée avec la commune bavaroise de Weitnau. Le comité a pour objectif de favoriser tous les échanges permettant à chacun dans un cadre très convivial de découvrir un pays, une culture et de favoriser l'amitié entre les peuples.
Il propose et organise : des voyages chez l'habitant et des échanges entre jeunes, des cours et animations en langue allemande (les lundis et mercredis), des séances de conversation (1 fois par mois) et des conversations en Visio conférence avec des adhérents du comité allemand, des rencontres conviviales et festives (choucroute en octobre, ateliers créatifs oct-nov, marché de Noël fin nov).
Adhésion : 25 € par famille.

SPORTS

ABC - BADMINTON CLUB ET SPEEDMINTON

Contact : Olivier RENAULT, Président
06 59 29 53 95
osrenault@orange.fr
Lieu et horaires : Salle omnisports
- Lundi : 20h30 - 22h30
- Mercredi : 18h30 - 20h30
- Samedi : 14 h - 17 h

Adhésion : 12 € pour les 10-16 ans et 22 € pour les 17-80 ans

AMEROC - CLUB D'ESCALADE

Contact : Ludovic LEBRETON, Président
ameroc.magne@gmail.com
Facebook : Ameroc-Magné
Activité : Club à l'esprit très familial qui aime grimper et qui a à coeur de préserver les valeurs de l'escalade telles que la solidarité, l'écoute et le respect de l'autre. Chacun grimpe à son niveau dans le partage de moments dans la joie et la bonne humeur. Un nouveau mur a été inauguré. L'escalade est un sport très exigeant d'un point de vue physique et mental.
Cela demande aussi une rigueur sans faille du point de vue de la sécurité.
Lieu et horaires : Salle omnisports
- Enfants : lundi et mercredi à 18h30 - vendredi à 19h30 - samedi 9h30 et 10h30
- Adultes : lundi et mercredi à 19h30 - vendredi à 20h30.

Adhésion :
Adultes : 120 € / Enfants 6-17 ans : 70 € + 3 x 35 €.

BILLARD CLUB MAGNÉ

Contacts : David ZELAZNY, Président
09 86 36 10 42
billardmagne@laposte.net
http://billardclubmagne.wordpress.com/
Facebook : Billardclubmagne
Activité : Le Billard Club de Magné accueille celles et ceux ainsi que les jeunes, qui souhaitent connaître ou pratiquer cette activité, qui peut devenir une réelle passion et permet de développer la concentration, la stratégie, la tactique sans oublier la technique.
Lieu et horaires :
Salle omnisports : à partir de 16h, du lundi au samedi.
Adhésion :
Adultes : 150 € / Jeunes de - 16 ans : 70 €

CEC DANCE DANSE EN LIGNE

Contacts : cecdance@gmail.com
Cathy : **06 87 17 85 38**
Éric : **06 12 87 12 25**
www.cecdance.com
Activité : Danse en solo sur des musiques aux rythmes variés, pop, latino, funky, celtique, rock, country.
Lieu et horaires :
Salle omnisports : le lundi : 18h30 - 20 h
le mardi : 17 h - 20h45 - le jeudi : 17h15 - 20 h
le 1er vendredi du mois : 19 h - 23 h
Adhésion : 25 € - **Cotisation :** 65 € + 24 € licence

COULEURS YOGA

Contact : Maryse CHATEIGNÉ
06 30 17 84 78
couleursyoga79@free.fr
Lieu et horaires : Salle square St Germain hors vacances scolaires (1er étage)
- le mardi : 17h45 et 19h15
- le jeudi : 10h, 18h

Hatha Yoga (postures, respiration, relaxation) accessible à tous.
Adhésion : 10 € + forfait annuel ou trimestriel ou à la carte (10 séances). Septembre à juin.

FOOTBALL CLUB DE LA VENISE VERTE

Contacts : Mélody SUIRE, co-présidente
06 73 22 38 82
David MECHINEAU, co-président
06 50 75 51 24
fcvvclub@gmail.com
Facebook : FC-Venise-Verte
Lieu et horaires : Terrains de Magné, Coulon, Sansais, Le vanneau-Irleau et St Georges de Rex. Les lieux et horaires sont variables selon les catégories.
Adhésion : Selon les catégories de 126 € à 192 €.

FOOT LOISIRS

Contact : Antoine QUENTIN, Président
footloisirdemagne@gmail.com
Lieu et horaires : Stade de Magné, vendredi à 20h30.
Salle omnisports : mardi à 21h
Adhésion : 50 €

GLOBAL HAPKIDO MAGNÉ - MMA FIGHTING SYSTEM

Contacts : Laurent AUCOUTURIER, Président
06 14 79 67 65
global.hapkido.magne@gmail.com
Jean-Marc SAGORY, Professeur
06 30 43 36 07
jmsagory@hotmail.fr
https://www.ghmmmafs.com
Facebook : ghmmmafs
Activité : Pratique du Hapkido , Full Contact, MMA pour adultes et adolescents à partir de 16 ans, et grappling, Luta Livre à partir de 8 ans.
Lieu et horaires :
Salle omnisports de Magné :
Mardi : 18h30 - 20h. Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.
Mercredi : 15h - 16h Grappling enfant.
Mercredi : 18h30 - 20h - Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.
Jeudi : 18h30 - 20h - Hapkido tous grades.
Samedi : 17h30 - 19h - Technique Hapkido, Grappling, Full et MMA.
Adhésion :
Hapkido MMA full 1 fois par semaine : 210 €
Hapkido MMA full 2 fois par semaine et plus : 330 €
Grappling enfant 1 fois par semaine : 140 €.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Contacts : Stéphanie LEBLANC, Présidente
06 13 12 13 24
steleb69@gmail.com
Nathalie MARTIN, Secrétaire
Nathalie VIDAL, Trésorière
Lieu et horaires :
Salle omnisports, mercredi : 20h - 21h
Adhésion : 95 €

JUDO DAN 79

Contact local : Christian GRELIER
06 78 58 20 19 - 05 49 77 05 09 - 06 88 98 94 19
dojosaggloduniortais79@gmail.com
https://dan79.ffjudo.com
Facebook : judo-club niortais/DAN79
Instagram : dan79_judo
Activité : Le DAN 79 (Dojos Agglomération du Niortais) comprend 10 sites d'entrainement, 4 à Niort (salle omnisports rue Barra, Gymnase Sainte Pezenne, Gymnase de Souché et à l'Acclameur), et 6 en agglomération (Magné, Fors, Vouillé, Chauray, Villiers et Prahecq. La pratique et les valeurs du judo apprennent aux enfants pleins de vie à canaliser leur énergie et aux enfants timides à s'ouvrir aux autres. Le judo véhicule les valeurs et le respect du code est la base de sa pratique. Au Judo de Magné, les cours sont dispensés par Julien VINOLO. Depuis la rentrée 2024, des cours de Taïso sont donnés pour les adultes. Les inscriptions sont possibles au cours de l'année.
Lieu et horaires : Salle omnisports
- lundi : 16h45 - 21h45

Adhésion : 12 €
Licence : 46 € - Cours : 82 € / 117 € Sans limite de site et de nombre de cours / semaine.

MAGNÉ SPORTS

Contacts : Alain SAUVIAC, Président
06 87 41 08 12
Alain MARSTEAU, Co-Président
secretariatmagnesports79@gmail.com
www.magnesports.fr
Facebook : @lacorridademagne
Activité : Corrida internationale : course pédestre populaire et festive de 10 km assortie d'une animation enfants (course de 2 km) : 27/12/2026.

LA MARAÎCHINE DE PÉTANQUE

Contact : Michel QUEMET
06 74 10 96 49
Lieu et horaires : Boulodrome - Espace du Bief - toute l'année. Concours les jeudis en juillet & août
Adhésion : 15 €

NEMOSHIELD ATLANTIC

Contact : David HUPÉ, Président
06 21 88 34 30
info@atlantic-nemoshield.com
http://atlantic-nemoshield.com
Facebook : NemoshieldAtlantic
Instagram : nemoshield_atlantic
Activité : Krav maga & self défense
Lieu et horaires : Salle omnisports - salle de danse
Lundi : 20 h - 22 h / Mercredi : 21 h - 22h30
Vendredi : 12h30 - 14h30

PADDLE CLUB MAGNÉ

Contacts : Thierry EVRARD, Président
Axel GOY, Secrétaire
07 80 34 29 75
reperedescopains@gmail.com
Activité : Rassembler les amateurs de stand-up paddle et organiser des randonnées dans le Marais poitevin et faire découvrir cette pratique au plus grand nombre.

LES RANDONNEURS DU MARAIS

Contact : Nelly GAILLARD, Présidente
06 84 18 35 13 - 06 88 56 67 65
nellygaillard79@gmail.com
www.randonneur-magne.fr
Lieu et horaires : Randonnée de 10 à 12 km un dimanche matin sur deux (départ à 9 h sur le lieu de RDV). Randonnée de 8 à 10 km un mardi après-midi sur deux (départ à 14 h sur le lieu de RDV).
Adhésion : 35 €

TAEKWONDO DU MARAIS

Contacts : Patrice ALBERT, Président
06 66 80 98 33
tkddumarais@gmail.com
Jean-Marc SAGORY, Professeur
06 30 43 36 07
www.tkdhkddumarais.fr
Facebook : Taekwondo-Hapkido-du-Marais
Instagram : tkd_du_marais
Activité : Pratique du Taekwondo loisir et compétition pour les enfants à partir de 6 ans et adultes jusqu'à 99 ans, pratique des armes coréennes pour les adultes et adolescents.
Lieu et horaires : Salle omnisports de Magné.
Lundi : 14h30 adultes
Mardi : 17h30 - enfants - cours combat plastron - 20 h Adultes - Compétition combat
Mercredi : 16h - enfants
17h30 - cours armes - 20h - adultes
Jeudi : 19h30 - adultes
Vendredi : 10h30 - Adultes
Samedi : 14h30 - 15h15 - Baby TaeKwonDo
16h - enfants et adultes
Adhésion : Adulte / Enfant
Plein tarif : 330 € / 270 € - Cours arme : 140 €
Tarif réduit : 230 € / 200 € - Demi-tarif : 160 €
Licence FFTDA : 37 € - Passeport FFTDA : 22 €

TENNIS CLUB DE LA VENISE VERTE

Contact : ***tc.veniseverte@gmail.com***
06 78 04 28 14
Lieu et horaires : Salle omnisports
Lundi : 18h - 20h30 / Mardi : 18h - 21h
Jeudi : 17h - 20h30
Samedi : 9h30 - 13h
Adhésion : 15 € - Licence adulte : 33 €
Adultes cours collectif 1h30 : 128 €
Adultes loisirs : 58 €

VOLLEY-BALL CLUB MAGNÉ

Contact : Jean-Paul LAMBERT, Président
06 49 58 00 80
jean-paul.lambert4@wanadoo.fr
Lieu et horaires :
Les mercredis et jeudis à partir de 20h30. Pas d'école pour les jeunes.
Adhésion : 30 €

LOISIRS

ABCOUTURE

Contacts : Katia LEGERON, Présidente
06 79 86 58 31
legeron.katia@orange.fr
Françoise GUILBOT, Secrétaire-trésorière
06 11 36 25 79
fraura@orange.fr
Activité : Confection de vêtements (patronage, coupe,assemblage). Modification de vêtements
Loisirs créatifs (confection de sacs, cabas...)
Lieu et horaires :
Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons
mercredi : 18h30 - 22h
Adhésion annuelle : 20 €

ACCA (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)

Contact : Daniel LARIPPE, Président
06 43 75 36 68
daniel.larippe@orange.fr

CHORALE GRAIN DE PHONIE

Contact : Jean-Paul CHAUDRON, Président
06 21 30 94 44
graindephonie.magne@gmail.com
www.choraledelapierrelevee.jimdo.com
Activité : Auparavant « Chorale de la Pierre Levée », la chorale Grain de phonie compte une vingtaine de choristes qui se retrouvent pour des répétitions décontractées mais studieuses sous la direction de Charlène Bigot, cheffe de choeur.
Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons.
Le lundi soir de 20h30 à 22h (hors vacances scolaires).
Adhésion : 100 €

CLUB DES LOISIRS

Contact : Sylvie CHABOT, Présidente
06 87 30 17 59
clubloisirsmagne@hotmail.com
Lieu et horaires :
Diverses activités de groupe encadrées et organisées par l'équipe afin de prévenir contre l'isolement, la solitude et les risques d'aggravation de la dépendance. L'adhésion au Club des Loisirs de Magné permet de rencontrer et de partager lors de moments de convivialité et ouvre droit aux activités suivantes :
- **Gymnastique :** le mardi à la salle omnisports de 9h30 à 10h30
- **Pétanque :** le mardi à partir de 13h30 l'hiver et 14h l'été sur le boulodrome Espace du Bief
- **Marche :** 2 groupes - petite et grande marche le mercredi à partir de 8h30 rassemblement place du 11e GRCA
- **Cartes - jeux de société :** jeudi à la salle des Tritons & des Libellules de 14h à 18h.
- **Remue-méninges :** 1 fois/mois sur réservation. Faire travailler sa mémoire tout en jouant

Adhésion annuelle : 18 €
Inscription à la gym : de 30 € à 55 € selon le nombre de participants.

CLUB DES TRAVAUX MANUELS & LOISIRS CRÉATIFS

Contact : Dominique FAIVRE, Présidente
06 08 33 34 30
faivre.1@hotmail.fr
Activité : Tricot, crochet, couture, broderie, patchwork.
Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Tritons.
Le mardi : 13h30 - 17h.
Adhésion annuelle : 20 €

FESTI'MAGNÉ

Contact : François FAIDY, Président
06 08 53 44 76
festimagne@gmail.com
Activité : Festi'Magné est une association qui organise des festivités et des évènements ponctuels dans l'espace public. L'association prend notamment en charge les animations autour de la fête nationale, l'organisation de la guinguette de Magné début août et un vide-grenier début septembre.

GRIMPE ROSE 79

Contact : Adam ABBAS, Président
grimperose79@gmail.com
Activité : Association ayant pour but de promouvoir des campagnes de dépistage et prévention de cancers (du sein notamment) et de contribution à la réhabilitation des personnes victimes de cancer par la mise en place de séances de pratiques sportives adaptées (notamment d'escalade) en partenariat avec un ou des clubs sportifs.

LES HEURES SOYEUSES

Contact : Micheline CHEVREAU, Présidente
05 49 35 73 97
damiq@orange.fr
Activité : Peinture sur soie sur divers supports.
Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - salle des Tritons
lundi : 14h -17h.
Adhésion : 20 € (peinture incluse).

LES JARDINS EN PARTAGE

Contact : Roger BODET, Président
06 86 91 80 09
roger.bodet79@gmail.com
Activité : Pratique du jardinage sans pesticide, avec des méthodes saines, paillage, etc.
Lieu : Chemin du bateau à chaînes
Location du terrain : 15 € / 50 m² et 20 € / 100 m².

MAGNÉ ANIMATION

Contacts : Gérard DORAY, Président
06 33 02 02 40
contact@festivalpeinturemagne.com
www.festivalpeinturemagne.com
Facebook : www.facebook.com/people/Festival-International-de-Peinture-de-Magné-Officiel/61572104004789/
Activité : Le festival international de peinture les 17, 18 et 19 juillet 2026. Exposition des oeuvres primées du festival : courant octobre à l'Espace culturel du Four Pontet.

MAGNÉ JOUE

Contact : Sébastien FERRON
07 82 29 77 78
magnejoue@gmail.com
Facebook : MagneJoue
https://magnejoue.jimdosite.com/
Activités : Soirées jeux de société, ouvert à tous - petits et grands.
Adhésion : 10 € individuel - 18 € pour une famille

PATRIMOINE / CULTURE

ALUNISSONS

Contacts : Estelle BIAL, co-Présidente
06 52 28 32 33
Alice AIRAULT, co-présidente
06 74 03 14 23
alunissons79@gmail.com
Facebook : festivaldelacomete
Instagram : festivaldelacomete
Youtube : @festivaldelacomete8488
Activité : cette association a pour objet principal l'organisation évènements, type festivals, à visée culturelle et artistique. Les représentations artistiques diverses, des expositions, des ateliers participatifs (privés ou publics) pouvant mener à la présentation de prestations possiblement rémunératrices.
Événement : Festival sur la Comète les 3, 4 et 5 juillet 2026

LES AMIS DU FOUR À PAIN ET DE LA SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE

Contact : Roger BODET, Président
06 86 91 80 09
roger.bodet79@gmail.com
Adresse et activité : Rue du port Musqué Atelier du pain de juin à septembre et fête du pain mi-septembre.
Adhésion : 10 €

LES AMIS DU FOUR PONTET & DE LA CULTURE

Contact : Thierry LARRAT, Président
06 68 52 77 76
fourpontet@magneculture.fr
Facebook : Amisdufourpontet
Activité : Espace culturel d'expositions et de promotion artistiques - 5 quai de la Sèvre.
Ouverture : les après-midis du 15 mars au 31 octobre.
Adhésion : 10 €

LIRE & DÉLIRE

Contact : Martine BROUARD, Présidente
06 88 92 27 36
martineb1955@gmail.com
liredelire.magne@gmail.com
Facebook : liredelire.magne
www.lire-delire.jimdo.com
Activité : L'association propose tout au long de l'année des rendez-vous réguliers autour de la lecture (déstockages de livres, clubs de lecture, cafés philo, ateliers philo, spectacles / conférences, atelier d'écriture) avec l'animation Dimanche au marais, printemps des poètes).
Adhésion : 10 €

COMITÉ DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINTE MACRINE

Contact : Annie FAVREAU
05 49 09 00 70 - 06 98 75 20 24
afavreau.aimon@orange.fr
Activité :
- Activités liées à Ste Macrine, la patronne du Marais et à la chapelle qui lui est dédiée
- Pèlerinage le 2e dimanche de Juillet
- « Portes ouvertes » pour le Festival de peinture et les Journées du Patrimoine
- Visites sur demande

Adhésion annuelle : 10 €

SANTÉ

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE MAGNÉ-COULON

Contact : Coralie LABORDERIE, Présidente
06 20 46 67 16
coramarchand@yahoo.fr
dondusang.magnecoulon79@gmail.com
https://amicale-don-sang-magnecoulon79.jimdofree.com
Collectes 2026 : 19 mai - 21 juillet - 22 décembre
Salle polyvalente entre 16h30 et 19h30.

SPORTS SANTÉ DEUX-SÈVRES

Contact : Charlotte BALQUET
06 73 56 07 16
ecoledudos79460@gmail.com
Activité : Activité de sport-santé gymnique et tonique axée sur la prévention des troubles du rachis ; adaptée à tout public souhaitant entretenir la musculature profonde et périphérique de son dos ; progressive grâce à ses exercices sur ballons et aux sangles élastiformes ; la progression se fait au rythme de chaque participant, et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.
Lieu et horaires :
Salle omnisports : lundi : 12 h - 13 h - mercredi : 18 h
Adhésion annuelle : 10 €
Cotisation : 280 €

THÉATRE

GUILDE DE L'IMPROBABLE (GDI)

Contact :
Malo MECHINEAU, Président
07 87 19 29 28
Margot VERGÉ, co-présidente
06 48 69 32 94
lagdiniortaise@gmail.com
Facebook : La-Guilde-De-Improbable
Activité : Troupe de jeunes (15-20 ans) amateurs en théâtre d'improvisation. Ateliers pendant l'année et spectacles pendant les vacances d'été.

LE THÊATRE DU MARAIS PERDU

Contact : Marylène ESTARELLAS, Présidente
06 15 45 36 25
tmp.magne@gmail.com
www.letheatredumaraisperdu.com
Facekook : Le-Théâtre-du-Marais-Perdu
Activité : Compagnie de théâtre amateur. 6 représentations début Mars de chaque année
Lieu et horaires : Espace Waldeck Rousseau - Salle des Libellules - Salle polyvalente. Lundi et Jeudi : 20h30 - 23h
Adhésion : Gratuit moins 14 ans / Jeunes de 14 - 18 ans : 4 €/an / Adultes : 8 €/an.

Magné
est sur
IntraMuros
DISPONIBLE SUR Google Play
Disponible sur App Store
Téléchargement gratuit
Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Styles et design
yle and design
THEBAULT
GROUPE
CONSTRUIRE ENSEMBLE
LE MONDE DE DEMAIN
groupe-thebault.com

Maison du Cheval
CENTRE ÉQUESTRE
• École d'équitation Poney club
• Initiation & découverte
• Perfectionnement en compétition
• Équithérapie
• Loisir, balade à cheval et poney
• Calèche
• Pensions
Maison du Cheval
24 route des Cabanes - La Garette
79270 Sansais
05 49 35 35 35
maisonducheval.com

Bertrand PETORIN
EI - Agent Général d'Assurance Exclusif
MAGNÉ
20 rue Reine des Prés
05 49 35 90 14
BESSINES
Zone de la Mude
05 49 25 53 24
agence.bertrand.petorin@mutuelledepoitiers.fr
Mutuelle de Poitiers Assurances
n° ORIAS 07007441 - www.ORIAS.fr
TOUTES ASSURANCES - Particuliers et Professionnels
Auto | Habitation | Santé | Accidents de la Vie | Retraite et Épargne

CONTRÔLE TECHNIQUE
du Marais Poitevin
AUTOSECURITAS
La Coopérative du Contrôle Technique
RENDEZ-VOUS
en ligne 24h/24
2 allée de l'artisanat - 79460 MAGNÉ
05 49 24 40 93 ctdumaraispoitevin@gmail.com
www.autosecuritas-ct-du-marais-poitevin-magne.fr

ENVIE D'IMMO
AGENCE IMMOBILIERE
Florent GIRAUD
06 76 60 58 08
31 rue de la Reine des Prés - 79 460 - MAGNÉ
ESTIMATION GRATUITE
Votre partenaire immobilier de confiance
05 16 81 48 18
Votre agence immobilière !

PC
PLOMBERIE & CHAUFFAGE
DEVIS GRATUIT
VOTRE ALLIÉ
DANS VOS TRAVAUX
Chauffage
Plomberie
Salle de bain
PAC & Climatisation
Solaire
542 avenue du Marais Poitevin 79460 MAGNÉ - pc.distribution79@gmail.com - Tél. 05 49 33 43 18

Ets.SARRAUD

PLOMBERIE CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ

- Plomberie
- Sanitaire
- Électricité
- Dépannage / SAV / Ramonage
- Énergie renouvelable / Photovoltaïque / Économie d'Énergies
- Pompe à chaleur
- Chaudière & Poêle à pellets
- Traitement des eaux / Adoucisseur
- Dégorgement des canalisations
  eau usées à haute pression et passage caméra

05 49 35 20 52 - 06 09 32 80 81

www.entreprise-sarraud.fr

Zone Artisanale - Chemin des Ajoncs - 79460 MAGNÉ

RGE QualiPac · RGE QualiBois · RGE Chauffage+ · RGE QualiPv · PG Professionnel du gaz · Artisans ARTIPÔLE